

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO
Séance du 05 juillet 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre et le Cinq Juillet à 14H30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 28 juin 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul Marie BARTOLI, le Maire.

OBJET : Attribution du marché de travaux de remise en état de la voie communale de Brindigaccia.

PRESENTS : Paul-Marie BARTOLI, Dominique CARLOTTI, Michel COLONNA, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Colette ISTRIA, Ange LARI, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Paul PETRELLI, Angélique PIANELLI-CASANOVA, Christine PINNA, Myriam PUTHOD-HONORE, Elisabeth TABERNER.

PROCURATIONS : Audrey CASSETARI-DOMENICHINE à Christine PINNA, Virgile CAVALLI à Michel COLONNA, Marie-Jeanne DIGIACOMO-CHIUDINO à Colette ISTRIA, Jacqueline GIANNETTI à Elisabeth TABERNER, Thierry GIRASCHI à Santa DUVAL, Margaux ROBINET-MONDOLONI à Paul-Marie BARTOLI, François-Joseph SCANAVINO à Ange LARI, Lydia WARTON à Ange-François LECA-MONDOLONI.

ABSENTS : Vannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-21-6°,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 5 avril 2024, approuvant le projet relatif aux travaux de réhabilitation de la voie communale de Brindigaccia et son plan de financement,

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée le 22 avril 2024 pour les travaux de remise en état de la voie communale de Brindigaccia.

Après l'analyse de la candidature et de l'offre, la proposition suivante a été retenue :

Candidat retenu	Montant de l'offre H.T
SAS MOCCHI TRAVAUX PUBLICS- 20110 PROPRIANO	285 584.70 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du maire, Après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le Maire à signer le marché de travaux pour la remise en état de la voie communale de Brindigaccia.
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget primitif de la Ville pour l'exercice 2024 à l'article 2128 de l'opération 180.

La présente délibération est adoptée par 25 voix Pour, 0 voix Contre.

FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Télétransmission de l'acte le : 08.07.2024
Publication électronique de l'acte exécutoire le : 09.07.2024

Fait à PROPRIANO, le 05 juillet 2024

Le Maire



Paul Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance



Elisabeth TABERNER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20240705-2024-067-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2024

